



VILLE D'UGINE (SAVOIE) DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 16 JUIN 2025

Conseillers municipaux : En exercice : 29 Présents : 24 Représentés : 03 Suffrage exprimé : 27	Président de séance : M. Franck LOMBARD Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN Etaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Jean-Pierre PLAISANCE, M. Christian PERRIER, M. Eric FUSS, M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET et M. Gérard ROHI. Etaient représentés : M. Michel VARRONI ayant donné pouvoir à M. Jamel BOUCHEHAM, M. Umberto DIMASTROMATTEO ayant donné pouvoir à M. Franck LOMBARD, Mme Stéphanie LUSSIANA ayant donné pouvoir à Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI. Absentes : Mme Caroline BRULEY et Mme Pauline BRESSE.
Date de la convocation : Le 10 juin 2025	
Publication site internet : Le 17 septembre 2025	

Délibération n°22 – DE.2025-081

Versement d'une subvention exceptionnelle à la Boule Uginoise

Rapporteur : Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET

L'Amicale de Boule Uginoise a été mandaté par le Comité de Savoie pour accueillir les Championnats de Savoie quadrettes vétérans les 4 et 5 juin 2025. A cet effet, l'association a loué la salle festive pour un montant de 135 € (utilisation de la cuisine).

Cette réservation étant faite à la demande du Comité de Savoie et ayant pour objectif de valoriser le club et la ville d'Ugine, il convient d'aider l'association pour le financement engagé.

Il est donc proposé d'accorder une subvention exceptionnelle à l'Amicale de Boule Uginoise d'un montant de 135 €.

La commission municipale a examiné le dossier.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 135€ à l'Amicale de Boule Uginoise.

Secrétaire de séance
Françoise VIGUET-CARRIN
Adjointe au Maire



Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Par Délégation du Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire

Adjoint au Maire

073-217303031-20250616-20250616_DE22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/06/2025
Publication : 26/06/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

